



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-89557>

Département(s) de publication : 11

Annonce n° 25-89557

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-41754

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 09/04/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNES D'ALET LES BAINS

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21110008600019

Ville : ALET LES BAINS

Code postal : 11300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 11

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET Valorisation de la ressource en eau minérale naturelle d'Alet-les-Bains

Code CPV principal - Descripteur principal : 41110000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET Valorisation de la ressource en eau minérale naturelle d'Alet-les-Bains SIGNATURE DU CONTRAT DE VENTE

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

SIGNATURE DU CONTRAT DE VENTE D'EAU MINERALE AVEC ELIOR RESTAURATION FRANCE DATE DE LA DELIBERATION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CONTRAT : 24/06/2025 Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/08/2025